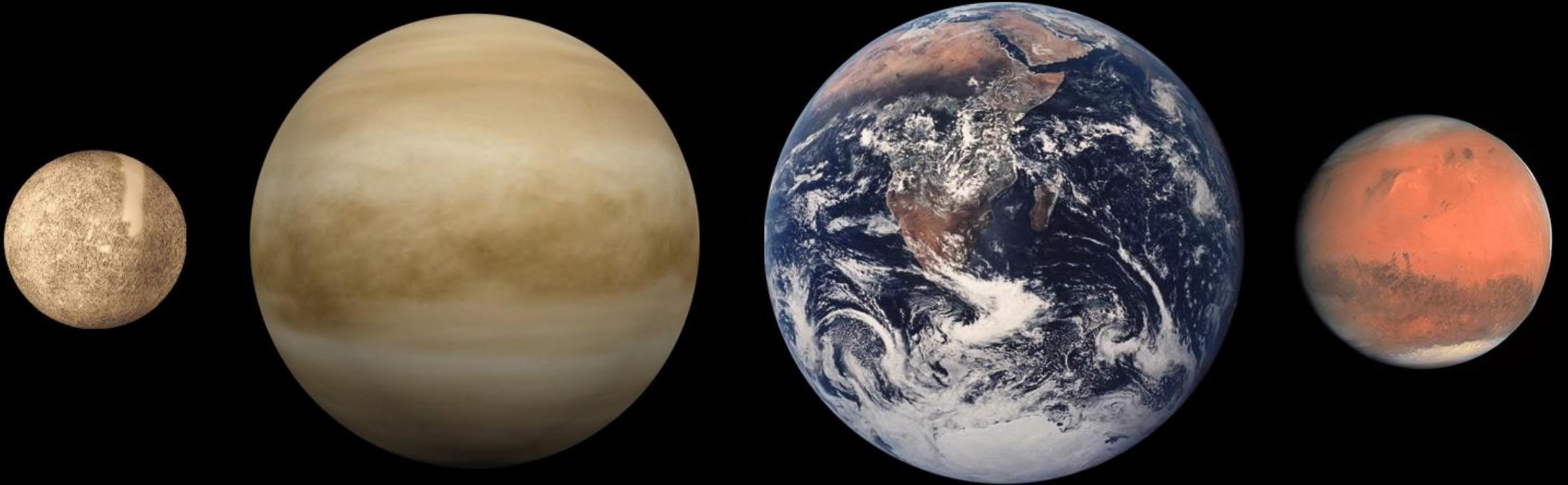


A l'école des hérissons de l'îlot vert : cours de relativité
De l'univers au petit îlot vert, *un confetti dans le confetti* Diable Vauvert
Ici-bas, les hérissons manquent de place, s'interrogent... et se documentent...



Les quatre [planètes telluriques](#) du [Système solaire](#) : [Mercure](#), [Vénus](#), [Terre](#) et [Mars](#) (à l'échelle).

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Plan%C3%A8te>

Nom	Diamètre équatorial ^[a]	Masse ^[a]	<u>Demi-grand axe (UA)</u>	<u>Période de révolution (années)</u>	<u>Inclinaison sur le plan équatorial du Soleil (°)</u>	<u>Excentricité de l'orbite</u>	<u>Période de rotation (jours)^[c]</u>	<u>Satellites</u>	Anneaux	<u>Atmosphère</u>	
<u>Planètes telluriques</u>	<u>Mercur</u>	0.382	0.06	0.387	0.24	3.38	0.206	58.64	—	non	<u>négligeable</u>
	<u>Vénus</u>	0.949	0.82	0.723	0.62	3.86	0.007	-243.02	—	non	<u>CO₂, N₂</u>
	<u>Terre^[b]</u>	1.00	1.00	1.00	1.00	7.25	0.017	1.00	<u>1</u>	non	N ₂ , <u>O₂</u>
	<u>Mars</u>	0.532	0.11	1.523	1.88	5.65	0.093	1.03	<u>2</u>	non	CO ₂ , N ₂
<u>Géantes gazeuses</u>	<u>Jupiter</u>	11.209	317.8	5.203	11.86	6.09	0.048	0.41	<u>79</u>	<u>oui</u>	<u>H₂, He</u>
	<u>Saturne</u>	9.449	95.2	9.537	29.46	5.51	0.054	0.43	<u>62</u>	<u>oui</u>	H ₂ , He
<u>Géantes de glaces</u>	<u>Uranus</u>	4.007	14.6	19.229	84.01	6.48	0.047	-0.72	<u>27</u>	<u>oui</u>	H ₂ , He
	<u>Neptune</u>	3.883	17.2	30.069	164.8	6.43	0.009	0.67	<u>14</u>	<u>oui</u>	H ₂ , He

Terre ⊕

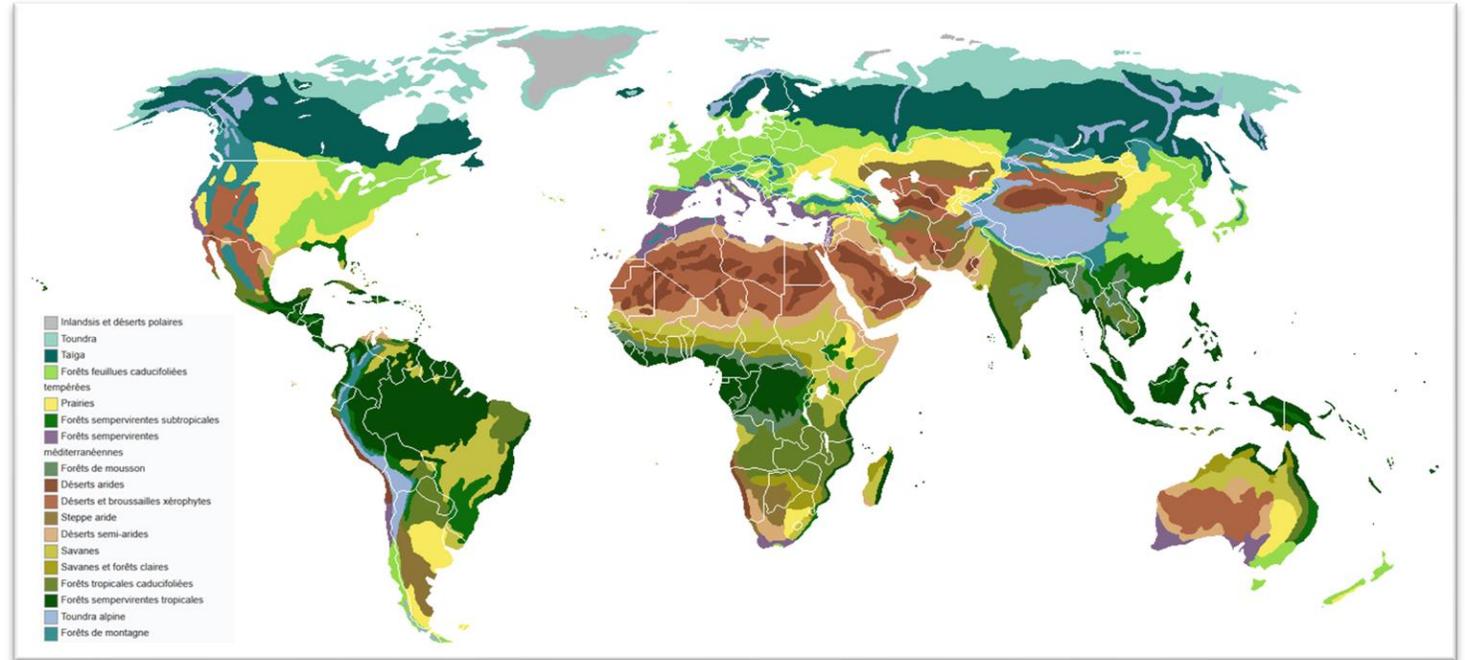


La Terre vue par l'instrument EPIC du satellite DSCOVR, avec un panorama sur l'Afrique et l'Europe.

Caractéristiques orbitales

Demi-grand axe	149 597 887,5 km (1,000 000 112 4 au)
Aphélie	152 097 701 km (1,016 710 333 5 au)
Périhélie	147 098 074 km (0,983 289 891 2 au)
Circonférence orbitale	939 885 629,3 km (6,282 747 374 au)
Excentricité	0,01671022

Carte légendée des biomes terrestres en 2020.

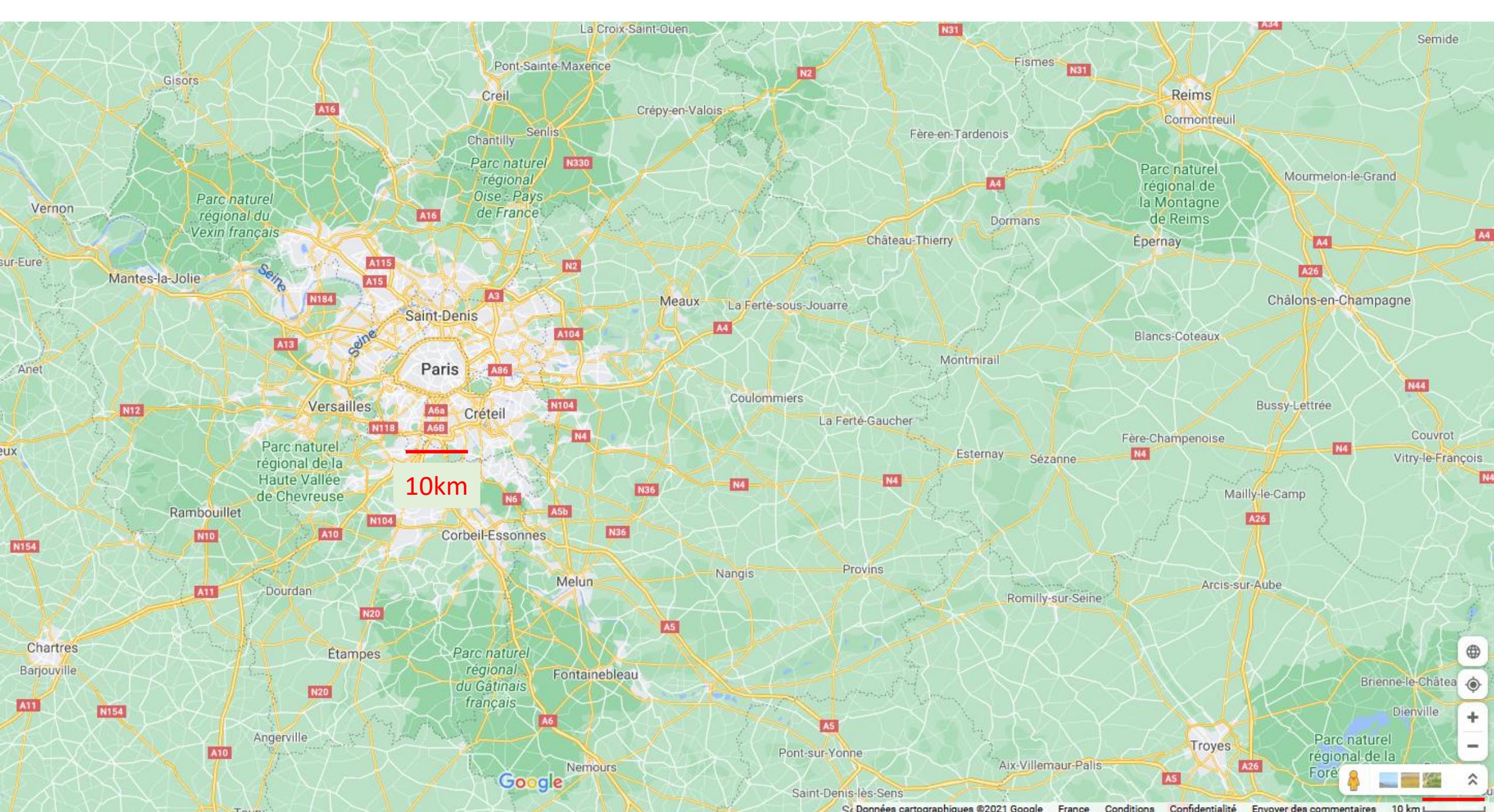


Sicily / AZORES Island / island group
★ Capital
Scale 1:35,000,000
Robinson Projection
standard parallels 18°N and 38°S





100km

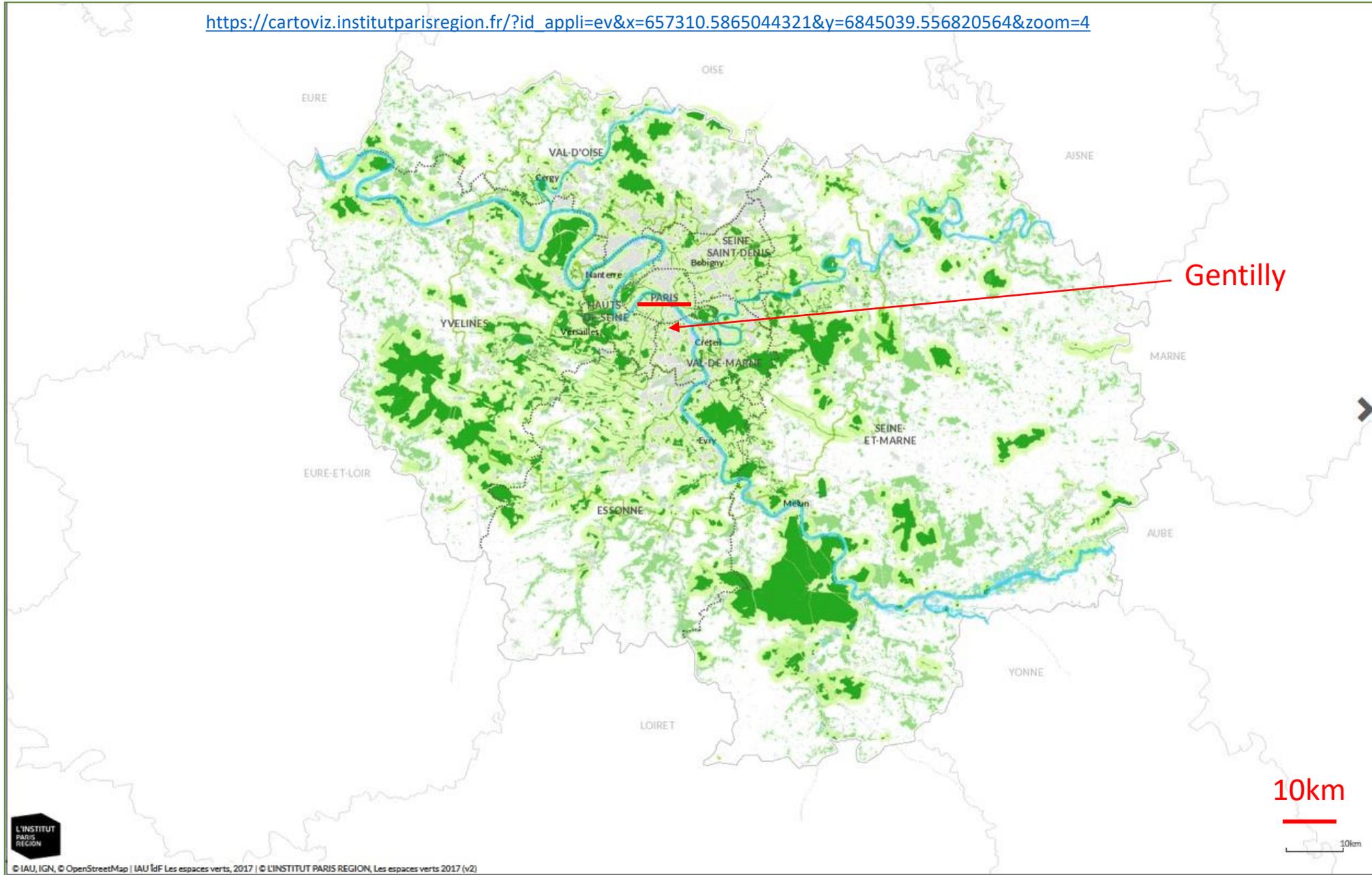


10km

Google

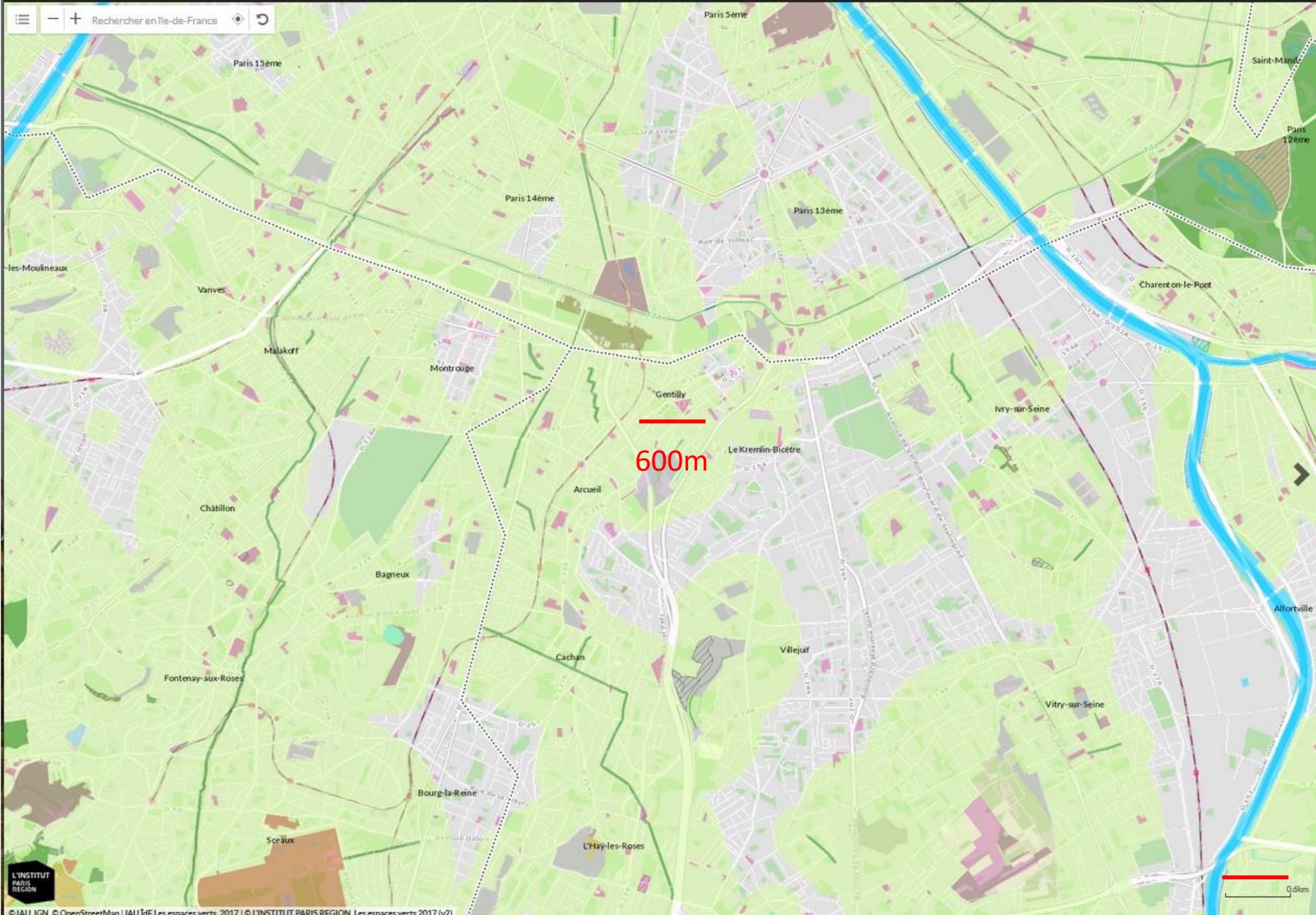
Espaces verts en Ile de France – Espaces verts à Gentilly

https://cartoviz.institutparisregion.fr/?id_appli=ev&x=657310.5865044321&y=6845039.556820564&zoom=4



Gentilly

10km



600m

0,6km

Les espaces verts 2017

Les espaces verts et boisés ouverts au public

Dès 1990, l'IAU Île-de-France établit un inventaire des espaces verts et boisés ouverts au public. Elaboré à partir d'une enquête lancée tous les quatre ans, cet inventaire **a pour but de recenser les espaces verts et boisés ouverts au public d'une superficie minimum de 1 000 m². Ce seuil est abaissé pour Paris, où tous les espaces verts ouverts au public sont recensés.**

Cette enquête est adressée aux communes, mais également à d'autres organismes susceptibles d'avoir la compétence « espaces verts » ou de gérer des espaces verts ouverts au public (par exemple : les départements, l'ONF, l'AEV, les intercommunalités, certains syndicats des eaux) En 2013, l'IAU ÎdF a lancé sa sixième enquête. En 2017, suite à la publication du Plan Vert approuvé par le Conseil Régional, certaines communes ont apporté des informations complémentaires. Ce suivi dans le temps permet d'observer et d'analyser la politique d'ouverture au public de **ces espaces de ressourcement pour les Franciliens.**

Le résultat de cette enquête n'est malheureusement pas exhaustif. Comme nous souhaitons améliorer cette base, nous remercions tout organisme ou toute personne nous permettant de d'améliorer notre base de données et de corriger d'éventuels erreurs ou oublis.

La desserte des espaces verts

Les zones de desserte sont calculées avec des distances à vol d'oiseau qui sont fonction de la surface de l'espace concerné, à partir de l'emprise de l'espace vert, ou, pour certains types d'espace (parc, île de loisirs, jardin botanique, ...) à partir de la localisation des entrées. Ces zones sont affinées selon différents éléments, considérés comme de « grandes coupures », par exemple les grands cours d'eau, les voies ferrées, les voies autoroutières, les aéroports et aérodromes, le MIN de Rungis,...

Pour les espaces surfaciques dès 1 ha, les enveloppes ont été établies de la façon suivante :

- 250 mètres pour un espace vert de 1 à 10 ha,
- 500 mètres pour un espace vert de 10 à 30 ha,
- 1000 mètres pour un espace vert de plus de 30 ha.

Pour les espaces linéaires dès 300 m de long, les enveloppes ont été établies de la façon suivante :

- 300 mètres pour les espaces de 300 m à 1 km,
- 600 mètres pour les espaces de 1 à 5 km,
- 1200 mètres pour les espaces de plus de 5 km.

Ces zones sont représentative d'une desserte piétonne théorique, et ne prennent pas en compte l'accessibilité en transports en commun ni en voiture.

Rechercher en Ile-de-France

LÉGENDE

Espaces_Verts2017

Espaces verts

Statut de l'espace

- Fermé au public

Espaces verts

- Square et jardin public
- Parc de ville
- Parc d'étang
- Grand parc urbain
- Espace boisé
- Espace naturel à caractère pédagogique
- Jardin botanique
- Base de loisirs régionale
- Base de loisirs
- Parc sportif
- Plaine de jeux
- Parc de château
- Autre
- Espace vert en projet

Type d'espaces verts linéaires

- Berge et chemin de halage aménagés
- Coulée verte
- Promenade plantée
- Malls
- Autres

Les zones de proximité

- Desserte des espaces verts combinés

Ceinture verte

- Périmètre de la ceinture verte

carte_BEV2017

Espaces verts et boisés détaillés

iaudb.environment.ceinture_verte.2013

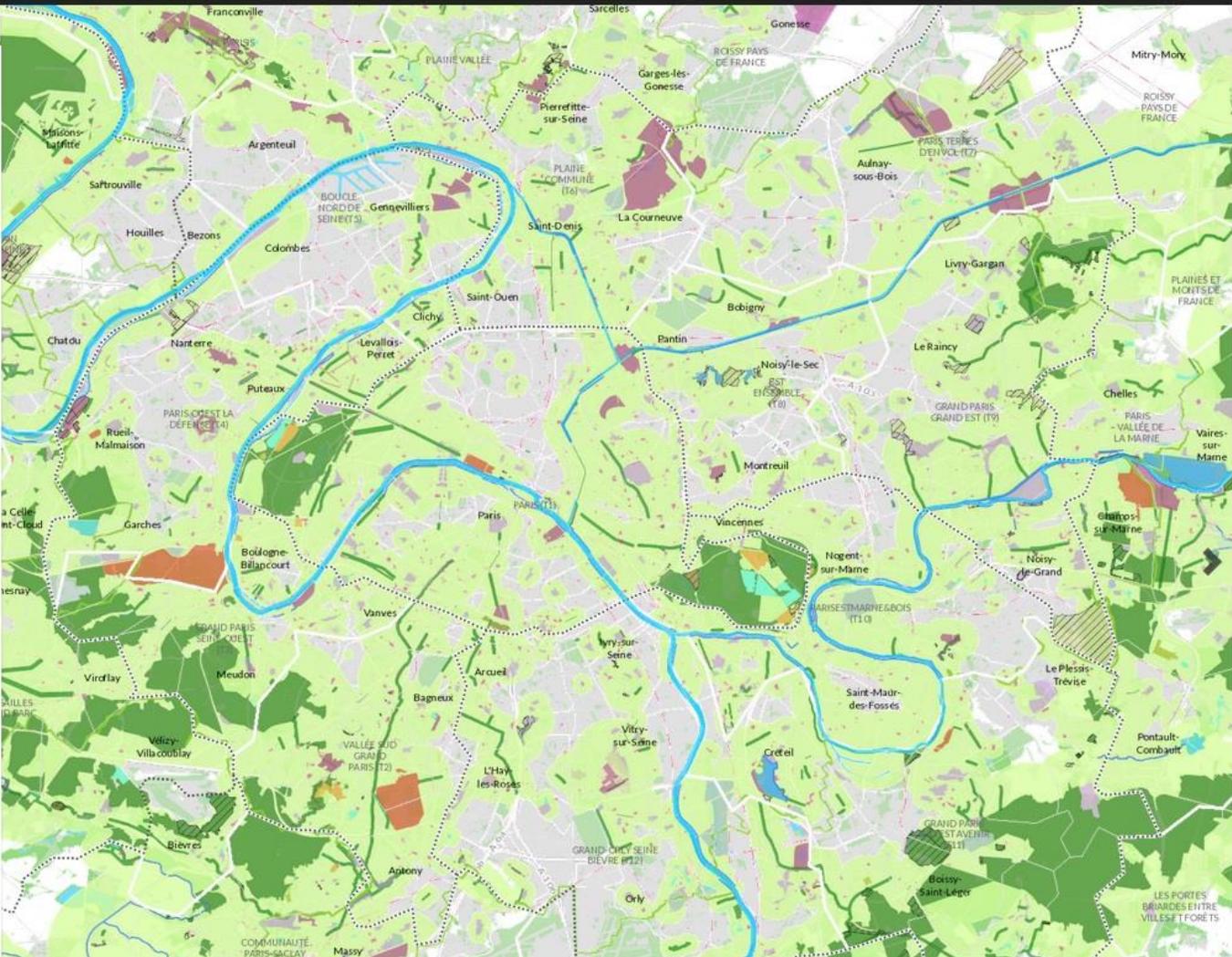
- Périmètre de la Ceinture verte

Statut de l'espace

- Espace fermé

Types d'espaces verts

- Square et jardin public
- Parc de ville
- Parc d'étang
- Grand parc urbain
- Espace boisé
- Espace naturel à caractère



Les espaces verts et boisés ouverts au public

Dès 1990, l'IAU Île-de-France établit un inventaire des espaces verts et boisés ouverts au public. Elaboré à partir d'une enquête lancée tous les quatre ans, cet inventaire a pour but de recenser les espaces verts et boisés ouverts au public d'une superficie minimum de 1.000 m². Ce seuil est abaissé pour Paris, où tous les espaces verts ouverts au public sont recensés.

Cette enquête est adressée aux communes, mais également à d'autres organismes susceptibles d'avoir la compétence « espaces verts » ou de gérer des espaces verts ouverts au public (par exemple : les départements, l'ONF, l'AEV, les intercommunalités, certains syndicats des eaux)

En 2013, l'IAU ÎdF a lancé sa sixième enquête. En 2017, suite à la publication du Plan Vert approuvé par le Conseil Régional, certaines communes ont apporté des informations complémentaires. Ce suivi dans le temps permet d'observer et d'analyser la politique d'ouverture au public de ces espaces de ressourcement pour les Franciliens.

Le résultat de cette enquête n'est malheureusement pas exhaustif. Comme nous souhaitons améliorer cette base, nous remercions tout organisme ou toute personne nous permettant de « améliorer notre base de données et de corriger d'éventuels erreurs ou oublis.

La desserte des espaces verts

Les zones de desserte sont calculées avec des distances à vol d'oiseau qui sont fonction de la surface de l'espace concerné, à partir de l'emprise de l'espace vert, ou, pour certains types d'espace (parc, île de loisirs, jardin botanique, ...) à partir de la localisation des entrées. Ces zones sont affinées selon différents éléments, considérés comme de « grandes coupures », par exemple les grands cours d'eau, les voies ferrées, les voies autoroutières, les aéroports et aérodromes, le MIN de Rungis...

Pour les espaces surfaciques dès 1 ha, les enveloppes ont été établies de la façon suivante :

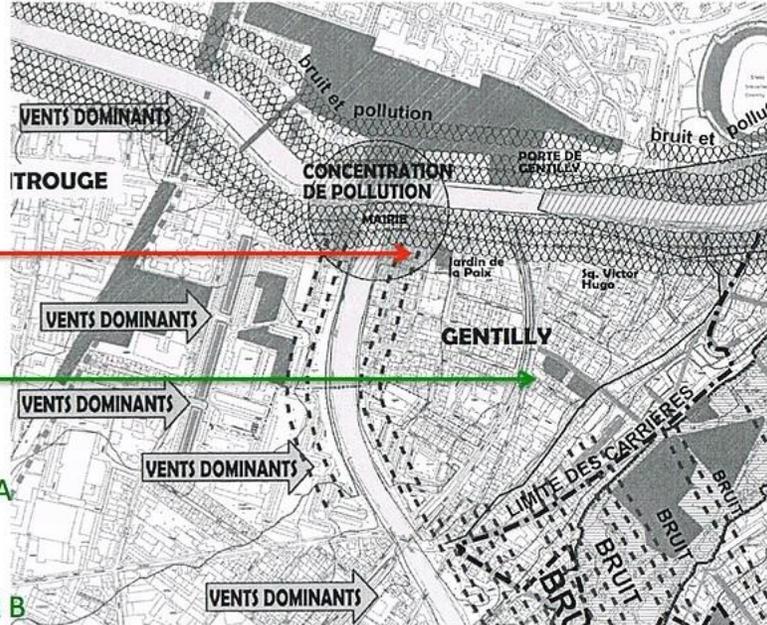
- 250 mètres pour un espace vert de 1 à 10 ha,
- 500 mètres pour un espace vert de 10 à 30 ha,
- 1000 mètres pour un espace vert de plus de 30 ha.

Pour les espaces linéaires dès 300 m de long, les enveloppes ont été établies de la façon suivante :

- 300 mètres pour les espaces de 300 m à 1 km,
- 600 mètres pour les espaces de 1 à 5 km,
- 1200 mètres pour les espaces de plus de 5 km.

Ces zones sont représentative d'une desserte piétonne théorique, et ne prennent pas en compte l'accessibilité en transports en commun ni en voiture.

Zoom / contraintes d'environnement pré-PLU 2005



Square et crèche Klevnhoff :
Zone de concentration de la pollution

- Emplacement privilégié îlot Paix - Reims :
- > Éloignement périph' et A6A
 - > Sous les vents dominants
 - > Espaces dégagés
 - > Position centrale, près RER B

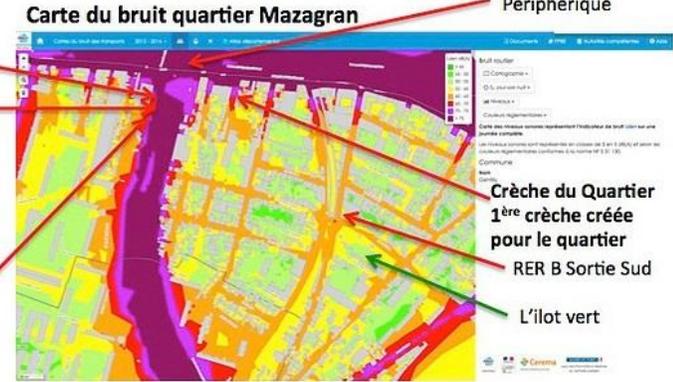
Vues, Bruit, Pollution et Imperméabilisation / Promenade des berges Plateau Mazargan de Gentilly et Situation de l'îlot vert



Les berges de l'A6A actuellement
Avant

La promenade des berges de l'A6A
L'après idéal, en haut (Illustration : Olivier Pouchet La réalisation s'ensuit)

Vues depuis la nouvelle promenade à 4,5 Millions (sans le bruit et les odeurs représentées ci-contre...) :



Aire de détente, le long du mur anti-bruit, extrémité promenade jouxtant parking (parking : inchangé dans le cadre rénovation ANRU)

Carte concentration des polluants par Airparif quartier Mazargan

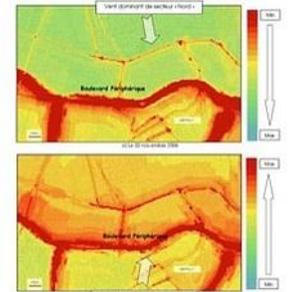
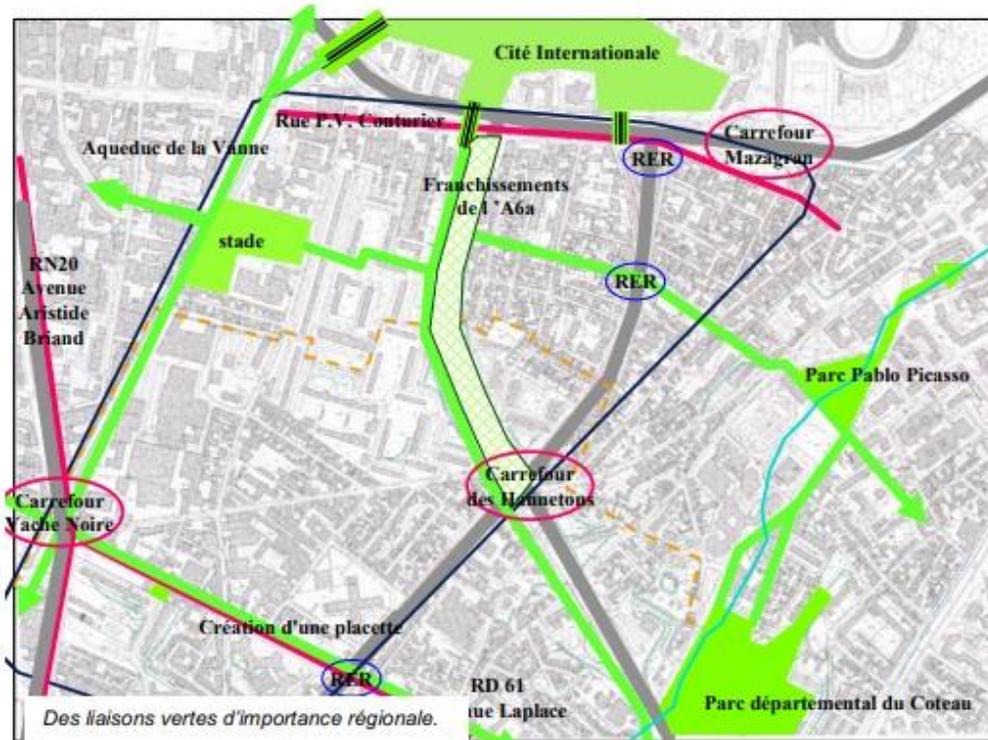


Figure 41 - Cartographie des concentrations de polluants d'après le 15 novembre 2014 et le 15 novembre 2015 avant et après travaux



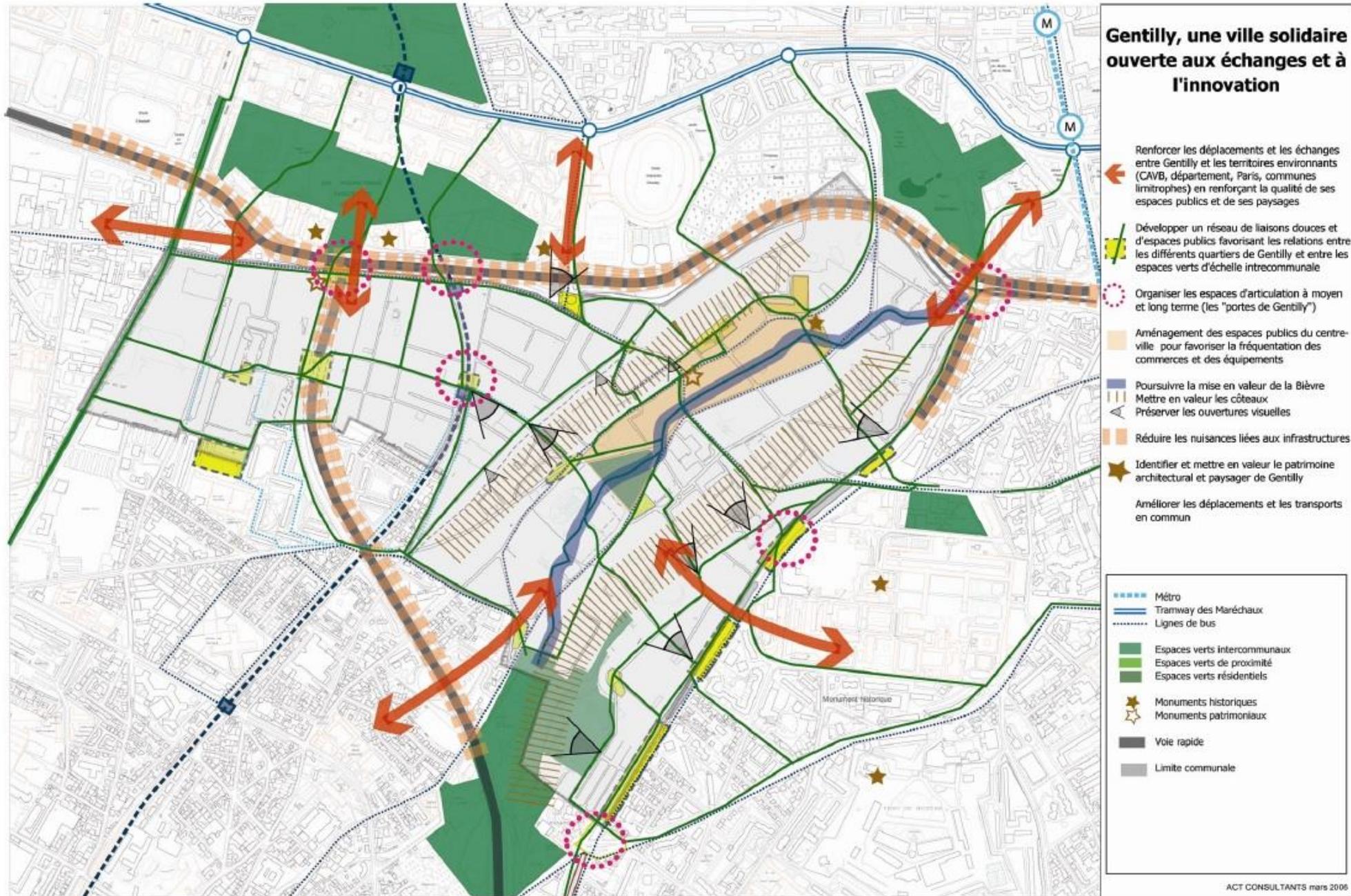
Le transfert de la compétence assainissement (eaux pluviales et eaux usées) à la CAVB a été fait en 2002. Plusieurs documents ou procédures nouvelles doivent permettre d'optimiser progressivement les réseaux d'assainissement du territoire et la qualité des rejets dans le Val-de-Bievre. Les problèmes essentiels concernent les eaux pluviales et les risques d'inondation entraînés par leur ruissellement ; des actions pourraient être menées pour lutter contre l'imperméabilisation des sols et le ruissellement.

Le transfert de la collecte des déchets à la CAVB a été effectué en 2006. Il se développe progressivement, avec un engagement de la CAVB d'aligner la qualité du service « vers le haut ». Une collecte sélective existait déjà à Gentilly.

Gentilly est relativement bien dotée en espaces verts, avec une part de surface double de celle du Kremlin-Bicêtre ou d'Arcueil par exemple. Mais cette situation est marquée par une assez forte dichotomie entre l'espace vert public et l'espace vert privé ou privatif. Les parcs et jardins véritablement publics sont présents essentiellement dans la vallée où ils jouent un rôle important de vie sociale bien que certains semblent poser des problèmes de sécurité. Les alignements d'arbres sur la voirie sont peu nombreux. La création du parc départemental du Coteau, l'aménagement de l'aqueduc de la Vanne et le développement de liaisons douces enrichiront les espaces verts de Gentilly.

Plus largement, le rôle de la végétation pourra être développé vis-à-vis de la qualité des espaces publics, du traitement des rapports entre espace privé et espace public ou encore de celui de la densité urbaine.

Il n'y a pas de zones ni espèces protégées à Gentilly, ni dans le Val de Bièvre.



ACT CONSULTANTS mars 2006

Perte des espaces verts De 2006 à 2016

Zac-Porte de Gentilly
(privé, environ le tiers de la ZAC, soit
1000 m² d'espaces verts, il reste
environ 100 m² en jardinière
entièrement remodelé)

Ilot Paix-Reims
(communal à 87%, 5 147 m²)

Lycée professionnel
(communal, 1 400 m² d'espaces
verts)

Pointe Pasteur
(communal, 184 m² d'espaces verts
disparus, pourtant inscrit dans le
PADD)

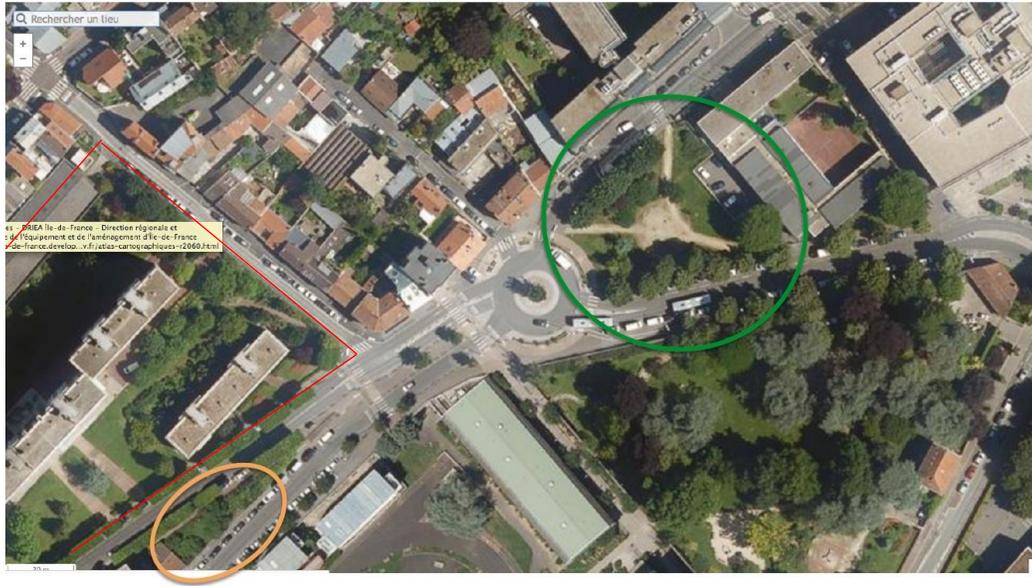
rue Fraysse
(privé, environ 1 250 m² d'espaces
verts)

Seul maintenu : Le **Parc Picasso**
(triangle vert bien visible) (public,
environ 10000 m²)



Avant la construction du Lycée

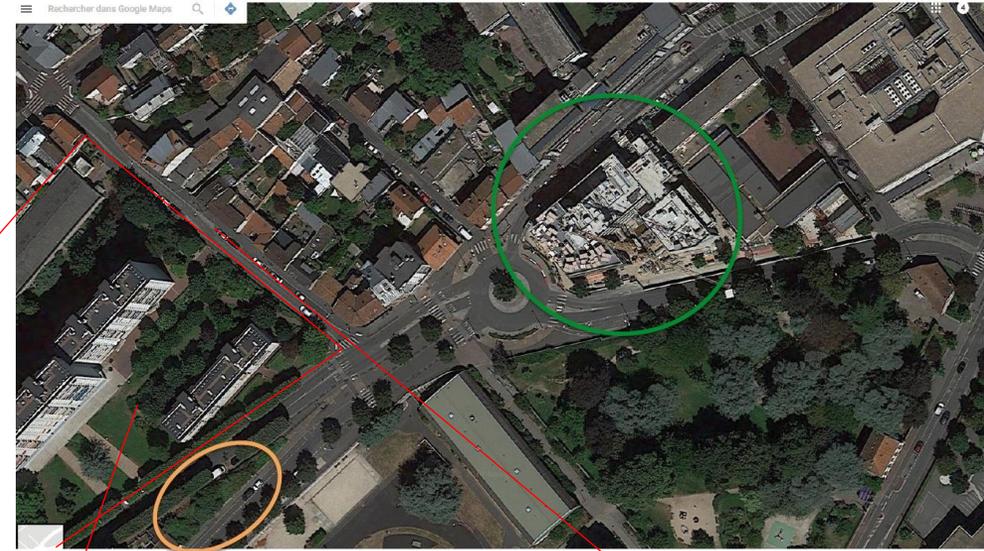
2014



En orange la pointe Pasteur décrite plus loin

Lycée en cours de construction

2016



En orange la pointe Pasteur décrite plus loin

Rue du Souvenir, pente à plus de 12%

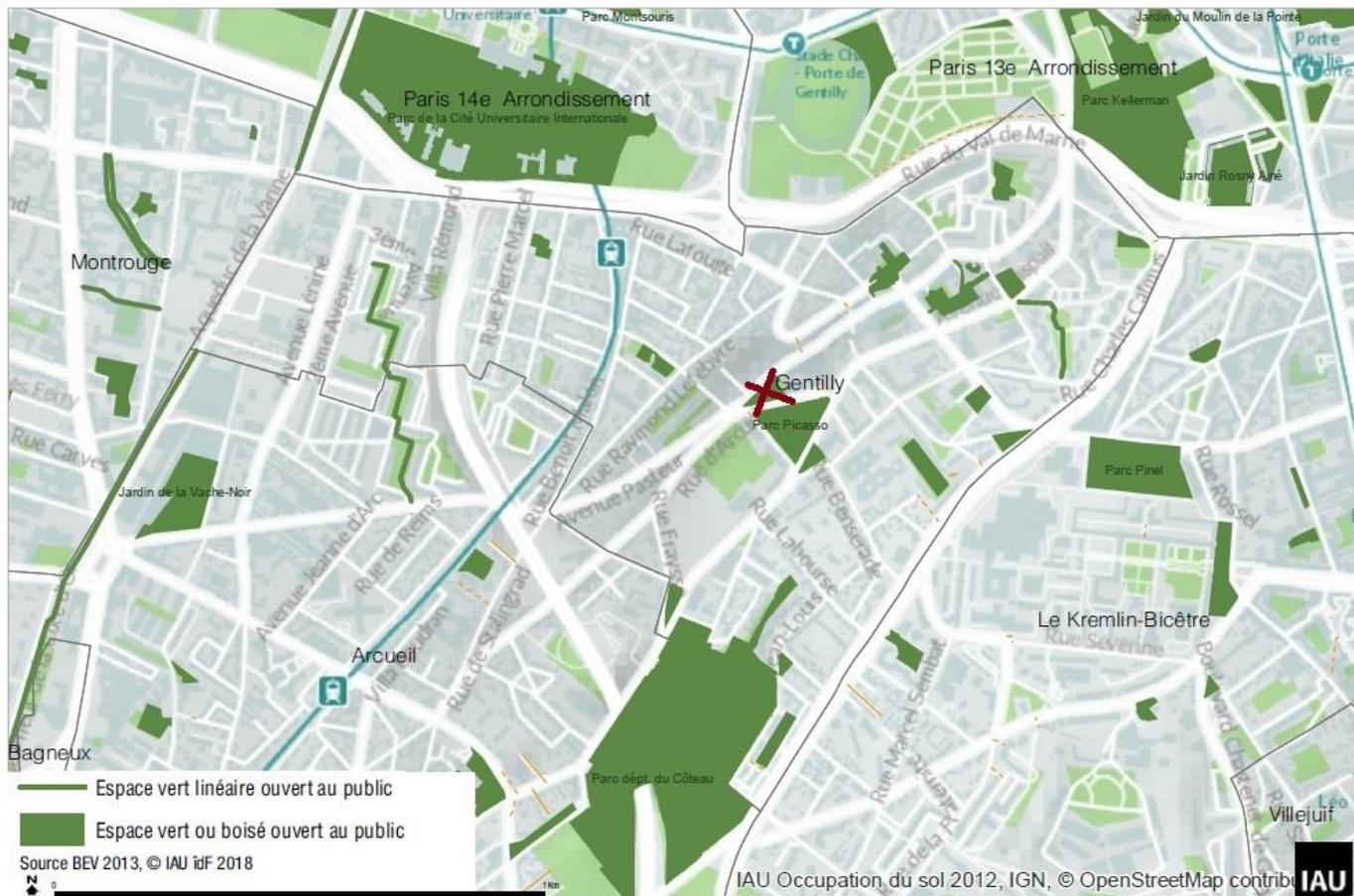
La cité verte privée à entièrement fermé son parc avec des grilles et digicodes en 2019

PLAN VERT REGIONAL 2017

Gentilly

code insee : 94037

X correspond à 1000 m2 qui n'existent plus = lycée professionnel



EPT Grand-Orly Seine Bièvre (T12)

Part des communes carencées ou très carencées : 95,8%
Part des communes très carencées : 37,5%

	Gentilly	
Part du territoire en espaces agricoles, boisés ou naturels, en 2012	12,7%	17,9%
Part du territoire en espaces verts et boisés ouverts au public, en 2014	8,5%	6,3%
Superficie d'espaces verts et boisés ouverts au public, en 2014	10,1 ha	771,9 ha
Ratio net d'espaces verts par habitant, en 2014	6,1 m ² /hab	11,4 m ² /hab
Ratio glissant d'espaces verts par habitant, en 2013 (pop. maille 2010)	5,3 m ² /hab	12,8 m ² /hab
Part de la population carencée en termes d'acc. en prox. ou de ratio (PV2017)	100,0%	69,9%
Part de la population carencée en termes de ratio (PV2017)	100,0%	52,2%
Part de la population carencée en termes d'acc. en prox. (PV2017)	0,0%	42,7%
de la population en PNE ou en pastille de densification du Sdrif 2013 (pop maille 2010)	75,2%	33,1%
Part du territoire en PRIF, en 2013	0,0%	0,7%
Part du territoire en ENS (préemption), en 2011	0,0%	0,0%
Type de carence au sens du Plan vert 2017 (non carencée, carencée, très carencée) :	- très carencée	

Source BEV 2013, © IAU îdF 2018

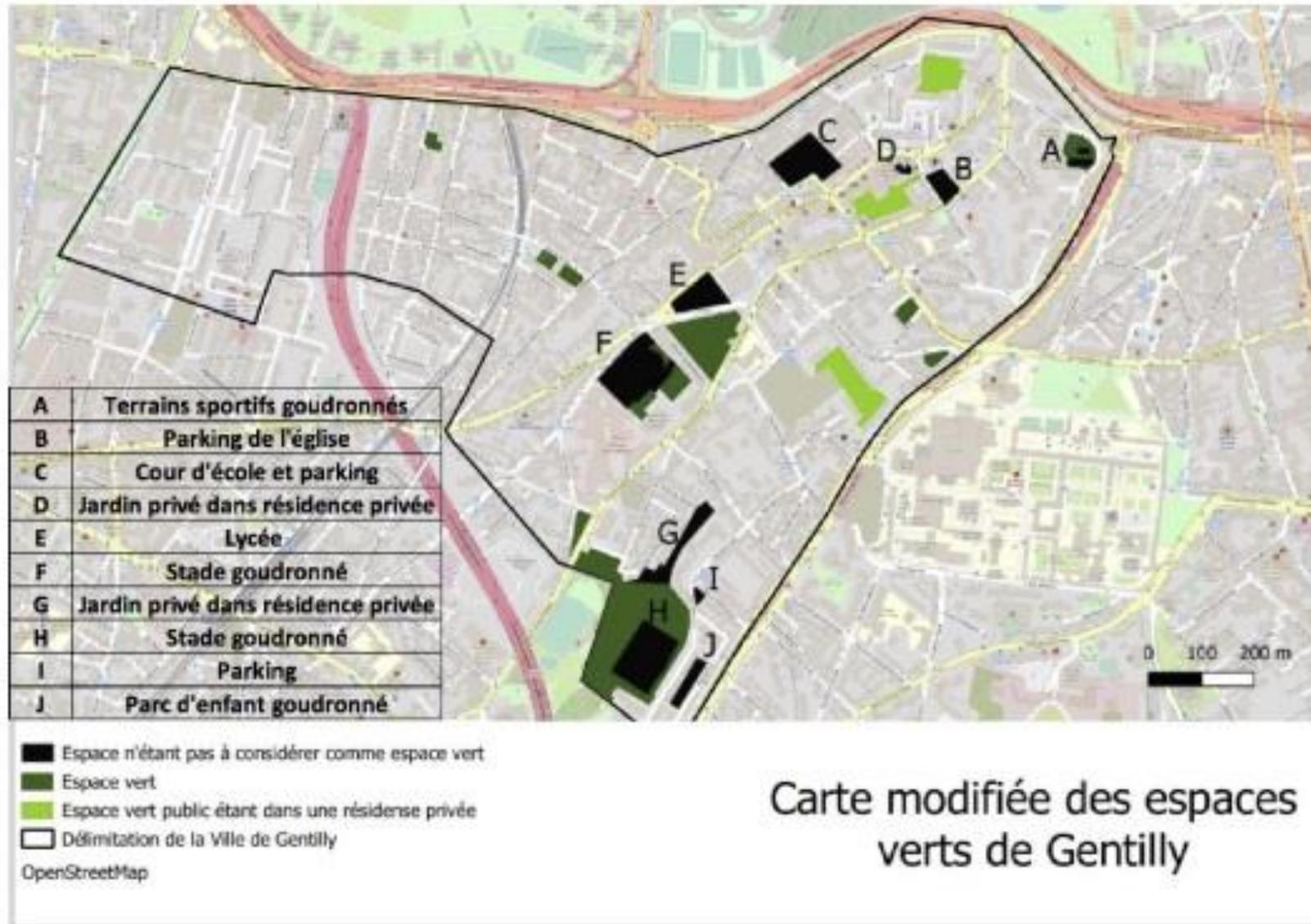
IAU Occupation du sol 2012, IGN, © OpenStreetMap contributeurs IAU

2021

Accueil d'étudiants
en stage de Master
par Agiv :
Premiers résultats :
correction des
espaces verts.

Voir les sujets de
stage sur notre site
Web :

<https://www.ilotvertgentilly.com/projets-etudiants-master-2021>



Carte modifiée des espaces
verts de Gentilly

2021

Nous avons l'heureuse surprise de voir apparaître la parcelle du projet 49 du projet OCBO référencé sur Cartoviz IPR (cliquez à gauche du square enfants, une infobulle apparaît) :

https://cartoviz.institutparisregion.fr/?id_appli=ev&x=651840.8371520955&y=6856911.649530002&zoom=13

Voir le projet OCBO sur notre site Web :

<https://www.ilotvertgentilly.com/observatoire-biodiversite>

Et sa feuille de route :

<https://www.ilotvertgentilly.com/plan-du-site>

(2ème carte heuristique dynamique)



Square de 1400 m² qui n'existe plus du fait de la construction du Lycée professionnel

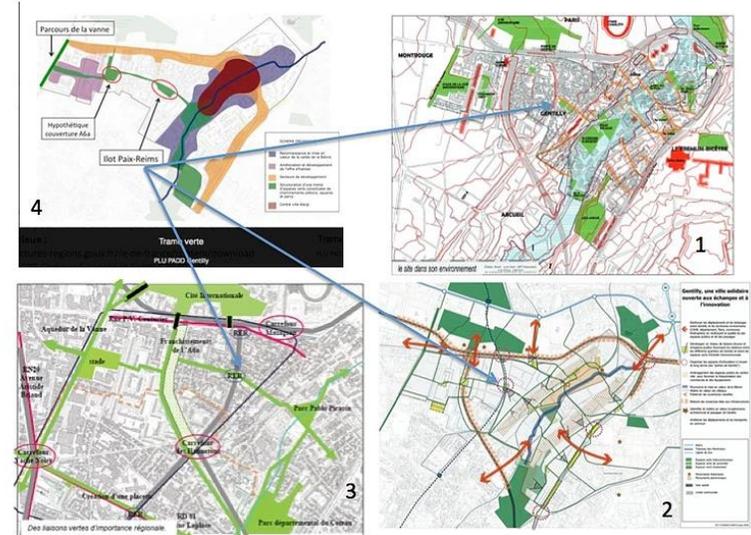




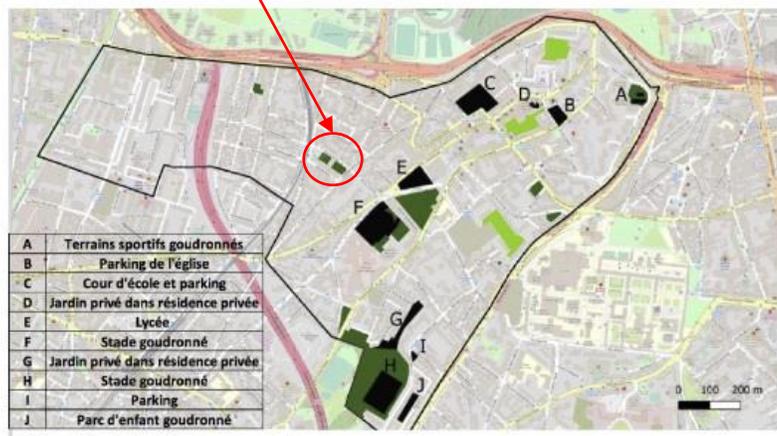
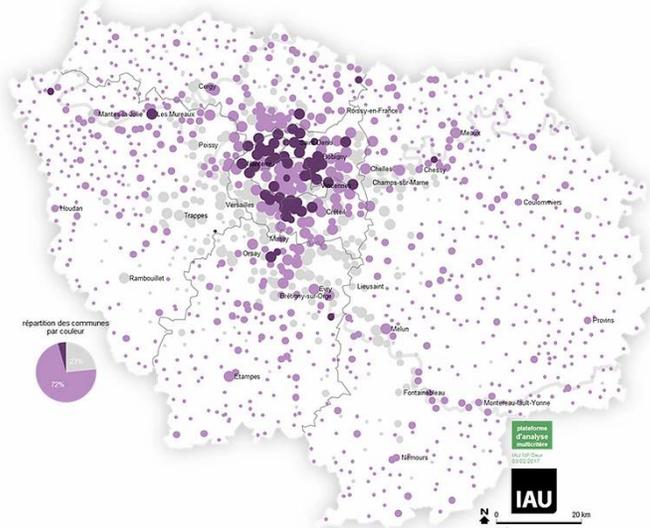
**Gentilly
94250
France
En
2021
à 9 ans
ODD 2030**

Les jolies cartes Du PLU PADD de Gentilly qui manquaient dans l'interface Dataroom du Concours IMGP qui témoignent déjà en 2007 de l'importance de certains éléments à prendre en compte

En 2007, a été établi le PLU PADD. Un 1^{er} document de 190 pages a été établi, il s'agit du un rapport de présentation, qui contient un diagnostic et explique les choix effectués dont sont issues les analyses très précises des cartes 1, 2 et 3. Ce 1^{er} document a conduit au PLU PADD final (qui ne fait plus que 40 pages) avec le schéma organique 4 général final. Il est dommage que le document initial richement argumenté n'est pas été transmis avec le PLU PADD « résumé »... Peut-être n'en serait-on pas là aujourd'hui! Avec l'îlot vert = liaison verte d'importance régionale menacée de disparition!



**4 m2/espaces verts publics par habitant
Ville très carencée avec facteurs aggravants
Avec encore « ça » en moins ?**



Carte modifiée des espaces verts de Gentilly



L'automne arrive sur l'îlot vert : Tiers paysage et insectes de l'îlot pour illustrer le **Contraste avec notre dernier chapitre : « FLUX : CIRCULATION, RER B et PIÉTONS »**

Trame verte et bleue en limite urbaine - tous parcs municipaux
Carte des communes carencées en espaces verts

Gentilly : l'oubliée?

Les coulées vertes et autres promenades de santé alentours... **Sans nous !**



> LE PROJET
Une promenade verte dans la ville
 L'aménagement de la coulée verte départementale Bièvre-Lilas au nord. Après les secteurs Lathion et Sainte-Columbe, une nouvelle portion a vu le jour aux abords de la résidence des Reims rouges.

https://www.valdemarne.fr/sites/default/files/2012_journal_bievre_lilas_a4_bd_0.pdf

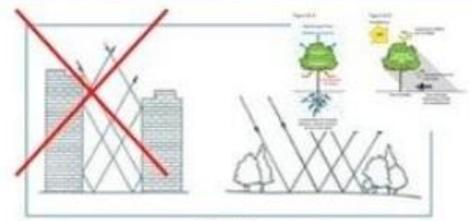


Gentilly : l'ilot vert, l'incontournable!

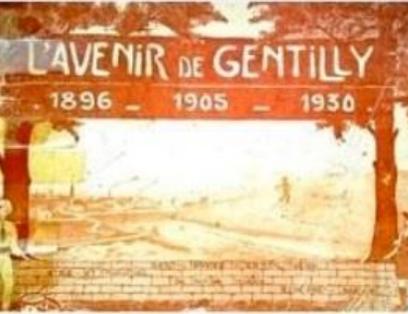
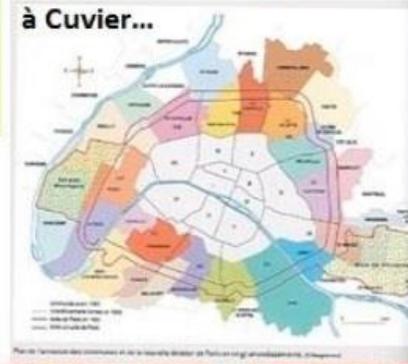
Les tronçons manquants entre : la Coulée verte départementale Bièvre-Lilas, l'Eco Campus CIUP-Paris (promenade urbaine du Grand Paris universitaire), La petite ceinture, Le futur GR du Grand Paris, la Promenade de la Vanne...

Avec nous!

Le « GR bis » de la Vallée Scientifique de la Bièvre!



Gentilly autrefois : un grand village de Paris et des maraichages, des prairies qui ont fourni un terrain d'études scientifiques riche à Cuvier...



Gentil'îlot vert au Diable Vauvert =

Unique espace public vert de pleine terre
au cœur du corridor biologique (Trame verte du PLU PADD).

Lâché à la convoitise des promoteurs
dans le cadre de l'Appel d'Offre de la MGP.

Représentant 0,43% du territoire gentilléen (un confetti).

Gentilly est, en superficie, la plus petite commune
de la petite couronne parisienne (1,2 km²),
17^{ème} ville la plus dense de France et la
37000^{ième} fois la plus petite de France.

Préserver et renforcer cette richesse naturelle urbaine doit être le levier de l'innovation
dont tout projet de valorisation du territoire îlot Paix –Reims devrait se prévaloir.



« Plaidoyer » pour la défense de l'îlot vert de Gentilly Document citoyen *de travail initial* d'orientations stratégiques

Écrit en 2017, quand l'Ogre du Grand Paris tout habillé de gris, a débarqué avec l'intention de manger pour son dessert, petit îlot tout vert

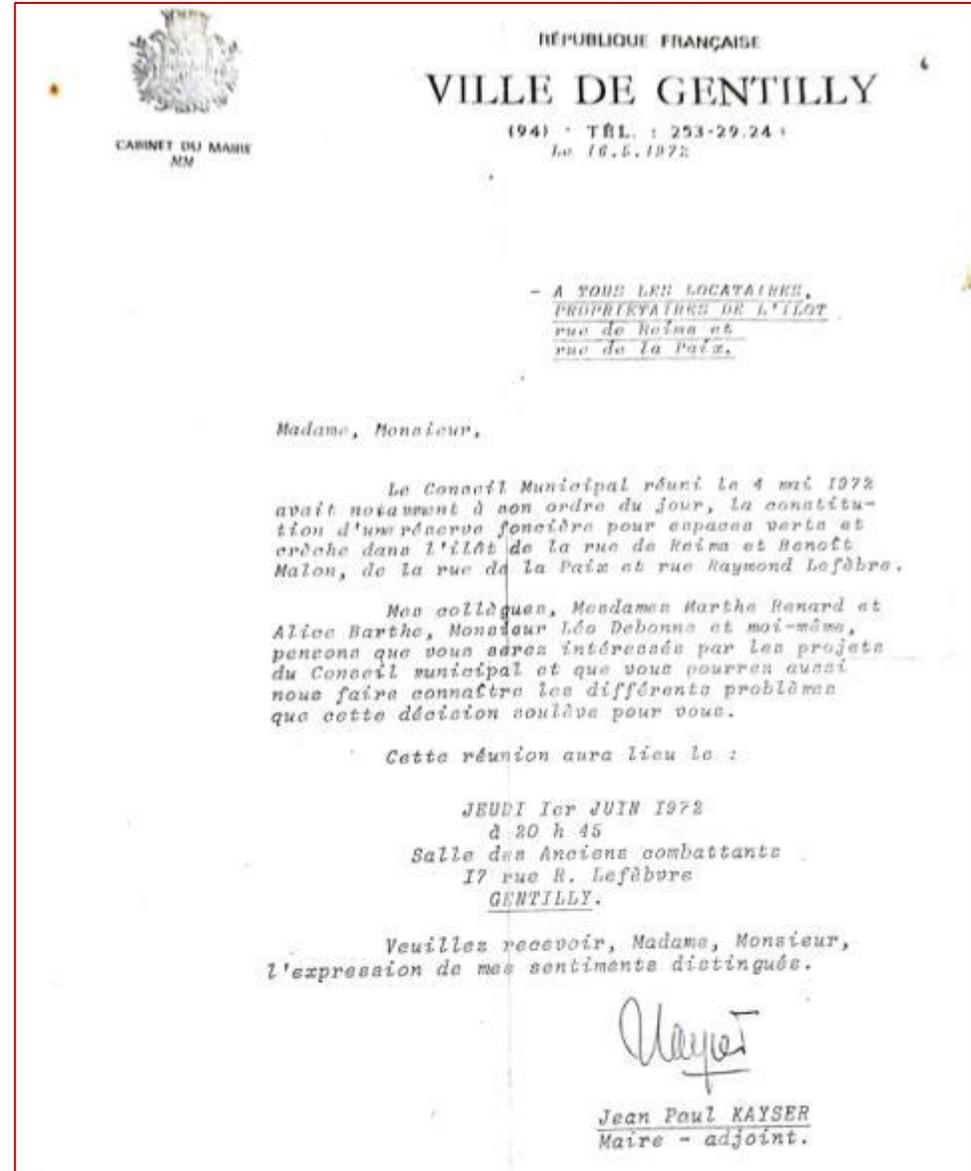
A télécharger ici (PDF – 31 pages) :

https://media.wix.com/ugd/32f64b_e9df3dd1daa741bca2ec9b76aa1edc77.pdf

ÉTAT ACTUEL DES REFLEXIONS ET SYNTHÈSE SUR LA SITUATION DE L'ÎLOT VERT DE GENTILLY	2
<i>A Gentilly, comment un unique espace vert de pleine terre de proximité, dans la zone très dense de la petite couronne parisienne est voué à être vendu comme un terrain à bâtir</i>	2
<i>Situation de Gentilly et du Plateau Mazagran</i>	3
<i>Situation de l'îlot Paix-Reims</i>	4
<i>Inquiétudes des habitants</i>	6
<i>Défaut de concertation évident</i>	6
<i>Dichotomie et contradictions. Quelle rationalité est à mettre en œuvre ?</i>	7
<i>La suite ? Actions citoyennes</i>	7
ANNEXES	9
NOTRE VISION : PRENDRE DU RECUL, DÉFINIR SON IDENTITÉ PROPRE, GENTILLEENNE ET DANS LA GRANDE MÉTROPOLÉ PARISIENNE	9
ANNEXE 1 : DIRECTIVES DANS LE SILLAGE DE LA COP21 APPLICABLES À L'ÎLOT PAIX-REIMS : LA VALLÉE SCIENTIFIQUE DE LA BIEVRE	10
<i>La nature en ville : des enjeux paysagers et sociétaux, RESPECTER et RENFORCER l'Existant</i>	10
<i>La Trame verte et bleue appliquée à la commune de Gentilly</i>	10
<i>Extrait sommaire / Trame verte et bleue (applicable à Gentilly)</i>	11
ANNEXE 2 : PREMIÈRES IDÉES DE VALORISATION	14
<i>La nature en ville : conservation et développement des continuités biologiques</i>	14
<i>Levers : partenaires et orientations d'aménagement</i>	14
<i>Sauvegarde du patrimoine bâti et non bâti (paysage et aménités environnementales)</i>	15
<i>Les appels d'offre ou Labels manqués durant ce temps</i>	16
ANNEXE 3 : TÉMOIGNAGES RECUEILLIS.....	17
<i>1 - Le film "L'îlot vert de Gentilly" réalisé par Augustin Viatte</i>	17
<i>2 - Témoignages des habitants lors des rencontres et suite à la visite du Quartier du Plateau (mars - avril 2016) dans le cadre des Assises de la ville Gentilly 2030</i>	17
<i>3 - Témoignages reçus sur le site Web de Gentilly Îlot Vert</i>	17
ANNEXE 4 : PRÉCONISATIONS DES HABITANTS DU PLATEAU MAZAGRAN.....	21

Les raisons de la constitution d'une réserve foncière connues depuis 1972

Où, nous pouvons constater qu'en 1972, on prenait l'avis des riverains pour envisager le développement de projets, qui sont, en outre, d'un fort intérêt général... où la Mairie s'engage encore pour une crèche et des espaces verts sur l'îlot Paix-Reims, confectionnant donc une réserve foncière dans ce but...



En 1976 et 1977, déjà... En 2024, encore... La politique de la terre brûlée

GENTILLY le 29 Décembre 1976

Monsieur GALLI
Chef des Services Municipaux
GENTILLY

Monsieur,

Je me permets de vous signaler l'état de saleté dans lequel se trouve la Rue de la Paix (côté n°s impairs).

En effet, depuis plus d'un mois, vos services ont démoli le mur du terrain qui appartient à la commune : les gravats et autres détritiques sont restés sur place formant un tas impressionnant; de plus, les habitants des environs en profitent pour se délester de leurs ordures, ce qui va certainement aider à la propagation des rats.

La maîtrise qui a su si bien se débarasser des chats (d'une façon plutôt cruelle), devrait être en mesure d'assuter la propreté de cette rue.

Par la même occasion, je vous informe que les habitants du quartier aimeraient avoir un square à la place de ce terrain immonde - espace vert qui serait bien utile pour les vieillards qui ne peuvent descendre, et encore moins remonter, la rue dux Souvenir pour se rendre au Parc Pablo Picasso.

En vous remerciant pour ce que vous pourrez faire à ce sujet, Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Mme [redacted]
Rue de la Paix
GENTILLY

DÉPARTEMENT
du
Val-de-Marne -
94250



La correspondance doit
être adressée au Maire,
à l'Hôtel de Ville

Tél. : 581.11.45.

Références à rappeler :

SERVICES TECHNIQUES BG/MC

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

MAIRIE DE GENTILLY

GENTILLY, le 14 Janvier 1977

Madame [redacted]
rue de la Paix

94250 GENTILLY

Madame,

Je vous accuse réception de votre lettre du 29 Décembre 1976.

L'état d'abandon du terrain que vous signalez, propriété de la commune, ne nous a pas échappé.

Ainsi que vous le suggérez, ce terrain d'après le Plan d'OCCUPATION des SOLS de la ville de GENTILLY est destiné à recevoir une crèche et un espace vert.

Pour des raisons de restructuration budgétaire, il n'a malheureusement pas été possible de prévoir cette opération sur le Budget 1977. Nous espérons que celle-ci pourra être retenue dans le cadre du Budget de l'année 1978.

Il a été par ailleurs nécessaire d'abattre le mur de clôture, celui-ci présentant un danger pour la sécurité publique.

Je vous informe que prochainement nous allons procéder au nettoyage de ce terrain et effectuer suivant nos possibilités soit à sa clôture provisoire, soit à un aménagement sommaire qui nous permettra d'attendre un aménagement plus élaboré.

Je vous serais obligé de vouloir bien rencontrer, Monsieur DAUDET, Conseiller Municipal, le Mercredi 19 Janvier 1977 à 15 heures sur place, afin que vous puissiez lui faire part de vos suggestions ou idées à ce sujet.

En cas d'impossibilité, je vous serais reconnaissant de me le faire savoir, en téléphonant pour fixer un autre rendez-vous.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'assurance de mes sentiments distingués.



LE SÉNATEUR-MAIRE,
Pour le Maire
LE CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ,
Tassin

Gentil'îlot vert au Diable Vauvert [en photos](#)

[ACCUEIL](#)[ACTUALITES](#)[NOTRE DECEPTION - Enjeux non tenus](#)[BIBLIO CONTESTATIONS SUR CRITERES](#)[POUETS D'HUMEUR](#)[PHOTOS RUINES SUR LA LISIERE](#)[CONTACT](#)

GALERIE PHOTOS

Sur les ruines du capitaliste à la lisère de
la ville Lumière au Diable Vauvert

"Terre brûlée"

(1ères photos partagées = un tout petit échantillon
en cours de mise à jour)

Galerie photos (ci-dessous) : premiers échantillons 2021-2022. La suite bientôt...

En arrière plan de cette page, l'évolution de la décharge Rue de Reims qui date de dizaine d'années si ce n'est plus, le long de l'îlot vert. Décharge mise en sac mais toujours bien présente... et il y en a d'autres.... A suivre...

[Haut de page >](#)